

On peut être certain que si les bourses d'étude ou d'entretien sont imposées ici au Canada et pas aux États-Unis, les étudiants vont être tentés d'aller aux États-Unis et une fois là, ils seront tentés d'y rester. Si à première vue cela paraît rendre le régime fiscal plus équitable, on s'aperçoit par la suite que le Gouvernement en retirerait peu de profit et que cela ferait beaucoup de tort aux institutions d'enseignement dans tout le pays.

**Le docteur Robert Dixon, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada:** Monsieur le président, honorables sénateurs. Le Collège royal est vivement intéressé par cette question. Je voudrais ajouter quelques observations à celles qui ont déjà été formulées par le docteur Gosse.

Les bourses d'entretien les plus fortes que puissent recevoir nos étudiants diplômés sont vraiment marginales. Par exemple, le montant le plus élevé accordé par le Conseil de recherches en médecine est d'environ \$8 000. Cela signifie qu'un homme qui a une certaine expérience et qui possède un diplôme depuis au moins quatre ans après son internat ne reçoit que cela alors qu'il obtiendrait \$12,000 aux États-Unis.

En général, nos hommes sont obligés d'aller acquérir à l'étranger la formation et les techniques dont ils se servent ensuite dans nos écoles. C'est un des bénéfices que ces bourses rapportent à notre pays.

L'indice du coût de la vie s'est élevé de façon dramatique aux États-Unis. Je vais vous donner un exemple qui m'a été rapporté hier. Un de mes jeunes médecins s'en va aux États-Unis pour un séjour de quatre ans au *National Institute of Health*. Il va se spécialiser en cardiologie. C'est un élève brillant. Le Conseil de recherches médicales lui accorde une bourse de \$7 300 qui, une fois convertie en devises américaines, ne sera plus que de \$7 000.

Il est allé chercher un logement où un de ses collègues avait habité il y a deux ans. A ce moment là, le loyer était de \$250, maintenant, c'est \$450., ce qui, bien sûr, est bien au-delà de ses moyens.

Il me semble donc que si on impose ces bourses, on vole au pays les compétences dont il a besoin et dont ses écoles de médecine ont besoin. Ces jeunes gens font déjà de très grands sacrifices. Vous savez très bien qu'ils pourraient déjà gagner beaucoup plus s'ils ne se souciaient pas d'acquérir cette formation. Je pense vraiment qu'il est peu sage de faire en sorte de les décourager.

Je suis prêt à répondre à vos questions mais je voulais faire cette mise-au-point. Je suis surpris que le gouvernement qui tente de réduire l'inflation, songe à instituer une taxe inflationnaire dans son régime fiscal.

**Le président suppléant:** Merci, monsieur Dixon.

**Le sénateur Benidickson:** Vous avez cité l'exemple d'un étudiant qui se cherchait un logement aux États-Unis. De qui recevait-il une bourse?

**Le docteur Dixon:** Du Conseil de recherches médicales.

**Le sénateur Benidickson:** Est-ce un organisme gouvernemental?

**Le docteur Dixon:** Oui.

**Le sénateur Benidickson:** Le gouvernement donne d'une main et veut reprendre de l'autre et il serait obligé, s'il voulait appliquer son programme, d'augmenter le montant des bourses.

**Le docteur Dixon:** C'est exact.

**Le sénateur Beaubien:** Nous aurions mieux fait d'augmenter aussi les taxes.

**Le sénateur Molson:** Monsieur le président, ceci corrobore les remarques déjà présentées au Comité par d'autres témoins.

**Le président suppléant:** Sénateur Molson, honorables sénateurs, je crois que nous devrions passer à la recommandation n° 10 touchant l'impôt des organisations à but non lucratif. Y a-t-il des remarques?

**M. Freamo:** Ceci seulement. Comme organisation, il nous en coûte trop pour exister mais nous recevons des contributions de nos membres et certains revenus de placements. Si ces revenus sont soumis à l'impôt, nous devons augmenter le montant de nos cotisations. Nos membres les déduiront de leur impôt sur le revenu ce qui revient à retirer la même taxe mais d'une autre source.

**Le docteur Gosse:** Et obliger de tenir une vaste comptabilité.

**Le président suppléant:** N'est-ce pas vrai aussi que plusieurs des bourses dont a parlé le docteur Dixon sont versées par ces organisations sans but lucratif de sorte qu'on parle d'une double imposition, l'une sur leur revenu, l'autre atteignant celui qui reçoit la bourse.

**M. Freamo:** Vous réduiriez les sommes disponibles pour les bourses comme l'a dit le docteur Dixon.

**Le président suppléant:** Et il faudrait augmenter les bourses parce que ceux qui en bénéficient auraient à payer un impôt.

**M. Freamo:** C'est cela.

**Le sénateur Molson:** J'avais cru que quelqu'un d'autre avait fait ressortir que seuls les syndicats et les organisations à caractère religieux pouvaient déduire leurs contributions.